



Subdivision Administrative des Iles du Vent <b>ARRIVÉE LE</b>  21 MARS 2014  N°..... / IDV
---

<b>COMPTE-RENDU SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MARS 2014</b>
---

---//---

L'an Deux Mille Quatorze, le quatorze mars à douze heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil municipal de l'Hôtel de ville sous la présidence de Monsieur Michel BUILLARD, Maire de la Ville de PAPEETE.

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 14 heures.

Le Conseil Municipal, Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, nomme Monsieur Robert TANSEAU Conseiller municipal, à l'unanimité, en qualité de secrétaire de séance.

Le Secrétaire procède à l'appel des membres :

NOM ET PRENOM	PRESENT	ABSENT	PROCURATION A	Observations
BUILLARD Michel	X			Est absent lors du débat et du vote de la délibération n°2014-10 et a réintégré la séance lors du débat de la délibération n°2014-11.
MAIOTUI Paul	X			
TEAHA Danièle	X			
BOUTEAU Nicole		X	SUEN KO Régina	
FONG LOI Charles		X		
TRAFTON Mareva	X			
TEMEHARO René		X		
SHAN SEI FAN Victorine		X		
DESTANG Max	X			
TAMA Hinatea		X		
TEATA Marcelino	X			
ELLACOTT Alban	X			
LE GAYIC Roméo	X			
PANAI Florienne	X			
ADAMS Myrna	X			
MAI Alain	X			
CHAMPS Agnès	X			
CLARK Jean-Claude		X		

IENFA Jules		X	MAONI Charles	
PENOT Yvette		X		
TANSEAU Robert	X			
LOMBARD Adrien		X		
LIVINE Danielle	X			
TE PING Antoinette	X			
PUHETINI Sylvana		X		
BORDET Lily	X			
SUEN KO Régina	X			
SARCIAUX Aldo		X		
GATIEN Johanna	X			
MATAOA Myron	X			
CARLSON Jean-Michel		X		
TCHEONG Céline		X		
NAIA TERIIPAIA Amaronn		X	GATIEN Johanna	
MAONI Charles	X			
HANDERSON Georges	X			Est absent lors du vote de la délibération n°2014-06 et a réintégré la séance lors du débat de la délibération n°2014-07. Il est sorti de la séance lors du débat et du vote de la délibération n°2014-15.
<b>TOTAL</b>	<b>21</b>	<b>14</b>		

Le nombre des membres composant le Conseil Municipal est de 35 dont 35 en exercice.

21 membres sont présents à l'ouverture de cette séance, formant la majorité. Le Conseil Municipal peut délibérer valablement aux termes de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

L'ordre du jour de cette séance porte sur l'examen des affaires suivantes :

I°) Adoption du compte-rendu de la séance du 12 mars 2014 :

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil municipal si le compte-rendu de la séance du 12 mars 2014 appelle de leur part des observations.

*Aucune observation n'a été formulée, le compte-rendu est adopté à l'unanimité.*

II°) Décisions prises par le Maire en vertu des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales :

*Aucune décision n'a été prise depuis le conseil municipal du 12 mars 2014.*

III°) Examen des affaires comme suit :

<b>Délibération n° 2014-09</b>	Unanimité Dont 3 procurations
<i>Mesdames Hinatea Tama, Victorine Shan Sei Fan, messieurs Adrien Lombard et</i>	

Charles Fong Loi sont arrivés lors du débat et du vote de cette délibération.

Sur le rapport n° 2014-07 présenté par **Mr Paul MAIOTUI**,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **APPROUVE** et **ARRETE** le Budget Primitif de la Commune de Papeete, Exercice 2014 tant en recettes qu'en dépenses à la somme de :

**Cinq milliards neuf cent quarante-cinq millions neuf cent vingt-trois mille quatre cent quatre-vingt-trois francs** (5.945.923.483 F CFP) répartis comme suit :

- en recettes et en dépenses de fonctionnement à la somme de :
  - **quatre milliards neuf cent soixante-neuf millions cinq cent trois mille sept cent trente-trois francs** (4 969 503 733 F CFP) ;
- en recettes et en dépenses d'investissement à la somme de :
  - **neuf cents soixante-seize millions quatre cent dix-neuf mille sept cent cinquante francs** (976 419 750 F CFP).

Et **VOTE** les chapitres suivants :

**PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES**

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	TOTAL
011	Charges à caractère général	541 104 715
012	Charges de personnel et frais assimilés	3 478 859 000
65	Autres charges de gestion courante	712 667 663
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>4 732 631 378</b>
66	Charges financières	69 480 861
67	Charges exceptionnelles	40 100 000
022	Dépenses imprévues	0
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>4 842 212 239</b>

023	<i>Virement à la section d'investissement (5)</i>	0
042	<i>Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)</i>	127 291 494
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>127 291 494</b>

<b>TOTAL</b>	<b>4 969 503 733</b>
--------------	----------------------

+

**D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)**

**0,00**

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>4 969 503 733</b>
--	----------------------

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

<b>Chap.</b>	<b>Libellé</b>	<b>TOTAL</b>
013	Atténuation de charges	40 000 000
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	163 425 000
73	Impôts et taxes	2 446 500 000
74	Dotations et participations	2 264 138 398
75	Autres produits de gestion courante	20 554 304
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>4 934 617 702</b>
77	<b>Produits exceptionnels</b>	<b>3 156 855</b>
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>4 937 774 557</b>

042	<i>Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)</i>	31 729 176
<i>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</i>		<i>31 729 176</i>

<b>TOTAL</b>	<b>4 969 503 733</b>
--------------	----------------------

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0</b>
---	----------

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>4 969 503 733</b>
--	----------------------

### DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	TOTAL
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	21 700 000
21	Immobilisations corporelles	87 220 800
23	Immobilisations en cours	55 000 000
	Total des opérations d'équipement	611 351 069
<b>Dépenses d'équipement</b>		<b>775 271 869</b>
16	Emprunts et dettes assimilées	169 201 829
020	Dépenses imprévues	216 876
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>169 418 705</b>
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>944 690 574</b>

040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	31 729 176
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>31 729 176</b>

<b>TOTAL</b>		<b>976 419 750</b>
--------------	--	--------------------

		+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)		0

		=
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>		<b>976 419 750</b>

### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	TOTAL (= RAR+vote)
13	Subventions d'investissement	471 396 877
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	194 427 029
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>665 823 906</b>
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)	183 304 350
1068	Excédents de fonct. capitalisés (10)	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	0
<b>Total des recettes financières</b>		<b>183 304 350</b>
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>849 128 256</b>

021	Virement de la section de fonctionnement (5)	0
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	127 291 494
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>127 291 494</b>

<b>TOTAL</b>	<b>976 419 750</b>
	+
<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0</b>
	=
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>976 419 750</b>

<b>Délibération n° 2014-10</b>	Unanimité Dont 3 procurations
<i>Monsieur le Maire est absent lors du débat et du vote de cette délibération.</i>	

Sur le rapport n° 2014-08 présenté par **Mr Paul MAIOTUI**,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **APPROUVE** et **ARRETE** le Budget Primitif du budget annexe du service de collecte et de traitement des ordures ménagères et de déchets végétaux de la Commune de PAPEETE, Exercice 2014

tant en recettes qu'en dépenses de fonctionnement à la somme de :

Cinq cent cinquante-trois millions huit cent quatre-vingt-dix-neuf mille francs CFP (553.899.000 F CFP) répartis comme suit :

- en recettes et en dépenses de fonctionnement à la somme de :
  - **Cinq cent cinquante-trois millions huit cent quatre-vingt-dix-neuf mille francs CFP (553.899.000 F CFP) ;**
- en recettes et en dépenses d'investissement à la somme de :
  - **zéro franc CFP (0 F CFP).**

**FIXE** le montant de la subvention d'équilibre pour l'exercice 2014 à 119.254.909 F CFP ; **INSCRIT** cette subvention au budget principal de la commune, en dépenses à l'article 657364, et au budget annexe en recette, à l'article 774, exercice 2014.

Et **VOTE** les chapitres suivants :

<b>PRESENTATION GENERALE DU BUDGET ANNEXE</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	TOTAL
011	Charges à caractère général	522 939 000
012	Charges de personnel et frais assimilés	28 810 000
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>551 749 000</b>

67	Charges exceptionnelles	1 650 000
022	Dépenses imprévues	500 000
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>553 899 000</b>

<i>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</i>		<b>0</b>
---	--	----------

<b>TOTAL</b>	<b>553 899 000</b>
--------------	--------------------

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>553 899 000</b>
--	--------------------

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	TOTAL
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	430 934 091
74	Dotations et participations	3 710 000
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>434 644 091</b>
77	<b>Produits exceptionnels</b>	119 254 909
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>553 899 000</b>

<i>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</i>		<b>0</b>
---	--	----------

<b>TOTAL</b>	<b>553 899 000</b>
--------------	--------------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0</b>
---	----------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>553 899 000</b>
--	--------------------

<b>Délibération n° 2014-11</b>	Unanimité Dont 3 procurations
Sur le rapport n° 2014-09 présenté par Mme Danièle TEAHA,	

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **AUTORISE** :

- le versement d'une subvention à l'**Association du Festival International du Film documentaire Océanien «AFIFO»** pour un montant de **1.500.000 XFP** ;
- le Maire à signer une convention de financement avec l'Association du Festival International du Film documentaire Océanien «AFIFO», tout avenant ainsi qu'à la résilier le cas échéant. Cette convention de financement fixe notamment l'objet, le montant et les conditions d'utilisations de la subvention attribuée.

**Délibération n° 2014-12**

Unanimité  
Dont 3  
procurations

Sur le rapport n° 2014-09 présenté par **Mme Danièle TEAHA**,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **AUTORISE** :

- le versement d'une subvention à l'**Association pour le Droit à l'Initiative Economique - ADIE** pour un montant de **1.400.000 XFP**;
- le Maire à signer une convention de financement avec l'Association pour le Droit à l'Initiative Economique – ADIE, tout avenant ainsi qu'à la résilier le cas échéant. Cette convention de financement fixe notamment l'objet, le montant et les conditions d'utilisations de la subvention attribuée.

**Délibération n° 2014-13**

Unanimité  
Dont 3  
procurations

Sur le rapport n° 2014-09 présenté par **Mme Danièle TEAHA**,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **AUTORISE** :

- le versement d'une subvention à l'association « **Agir pour l'insertion** » pour un montant de **11.000.000 XFP** ;
- le Maire à signer une convention de financement avec l'association « Agir pour l'insertion », tout avenant ainsi qu'à la résilier le cas échéant. Cette convention de financement fixe notamment l'objet, le montant et les conditions d'utilisations de la subvention attribuée.

**Délibération n° 2014-14**

Unanimité  
Dont 3  
procurations

Sur le rapport n° 2014-09 présenté par **Mme Danièle TEAHA**,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **AUTORISE** :

- le versement d'une subvention à l'association « **Aide Formation Insertion** » pour un montant de **8.825.000 XFP** ;
- le Maire à signer une convention de financement avec l'association « Aide Formation Insertion », tout avenant ainsi qu'à la résilier le cas échéant. Cette convention de financement fixe notamment l'objet, le montant et les conditions d'utilisations de la subvention attribuée.



<b>Délibération n° 2014-15</b>	Unanimité Dont 3 procurations
<i>Monsieur Georges Handerson est absent lors du débat et du vote de cette délibération.</i>	
Sur le rapport n° 2014-09 présenté par <b>Mme Danièle TEAHA</b> ,	
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, <b>AUTORISE</b> :	
<ul style="list-style-type: none"><li>- le versement d'une subvention à l'association « <b>Papeete cycling club</b> » pour un montant de <b>200.000 XFP</b>.</li><li>- le Maire à signer une convention de financement avec l'association « Papeete cycling club », tout avenant ainsi qu'à la résilier le cas échéant. Cette convention de financement fixe notamment l'objet, le montant et les conditions d'utilisations de la subvention attribuée.</li></ul>	
<b>Délibération n° 2014-16</b>	Unanimité Dont 3 procurations
Sur le rapport n° 2014-09 présenté par <b>Mme Danièle TEAHA</b> ,	
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, <b>AUTORISE</b> :	
<ul style="list-style-type: none"><li>- le versement d'une subvention à l'association « <b>Papeete Centre Ville</b> » pour un montant de <b>8.500.000 XFP</b>.</li><li>- le Maire à signer une convention de financement avec l'association « Papeete Centre Ville », tout avenant ainsi qu'à la résilier le cas échéant. Cette convention de financement fixe notamment l'objet, le montant et les conditions d'utilisations de la subvention attribuée.</li></ul>	
<b>Délibération n° 2014-17</b>	Unanimité Dont 3 procurations
Sur le rapport n° 2014-09 présenté par <b>Mme Danièle TEAHA</b> ,	
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, <b>AUTORISE</b> :	
<ul style="list-style-type: none"><li>- le versement d'une subvention à l'association « <b>Papeete va'a</b> » pour un montant de <b>1.000.000 XFP</b>.</li><li>- le Maire à signer une convention de financement avec l'association « Papeete va'a », tout avenant ainsi qu'à la résilier le cas échéant. Cette convention de financement fixe notamment l'objet, le montant et les conditions d'utilisations de la subvention attribuée.</li></ul>	
<b>Délibération n° 2014-18</b>	Unanimité Dont 3 procurations
Sur le rapport n° 2014-09 présenté par <b>Mme Danièle TEAHA</b> ,	
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, <b>AUTORISE</b> :	
<ul style="list-style-type: none"><li>- le versement d'une subvention à l'association « <b>Tahiti 2014</b> » pour un montant de <b>4 000 000 XPF</b>.</li><li>- le Maire à signer une convention de financement avec l'association « Tahiti 2014 », tout avenant ainsi qu'à la résilier le cas échéant. Cette convention de financement fixe notamment l'objet, le montant et les conditions d'utilisations de la subvention attribuée.</li></ul>	

<b>Délibération n° 2014-19</b>	Unanimité Dont 3 procurations
<p>Sur le rapport n° 2014-09 présenté par <b>Mme Danièle TEAHA</b>,</p> <p>Le conseil municipal, après en avoir délibéré, <b>AUTORISE</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- le versement d'une subvention à l'association du personnel communal « <b>Te mau rima ohipa no te fare oire no Papeete</b> » pour un montant de <b>6.000.000 XFP</b>.</li><li>- le Maire à signer une convention de financement avec l'association du personnel communal « Te mau rima ohipa no te fare oire no Papeete », tout avenant ainsi qu'à la résilier le cas échéant. Cette convention de financement fixe notamment l'objet, le montant et les conditions d'utilisations de la subvention attribuée.</li></ul>	

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 heures.

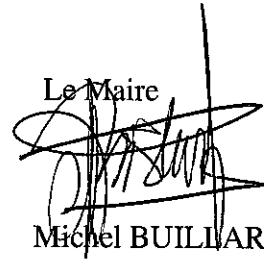
Le Secrétaire de séance



Robert TANSEAU



Le Maire



Michel BULLIARD